

Conférence de presse de la rentrée 2020

QUALITÉ ET SÉCURITÉ EN PRIORITÉ – UNE RENTRÉE BIEN NÉGOCIÉE

La rentrée scolaire 2020/2021, faisant suite à l'année scolaire extraordinaire que nous avons vécue, est très particulière. Les décisions de la Confédération et des cantons de fermer les écoles et d'interdire pour une certaine durée le suivi des cours en raison du coronavirus, la continuité pédagogique et l'enseignement à distance mis en place en urgence et, surtout, la reprise des cours en présentiel ont exigé beaucoup des écoles, des directions et des enseignant-es. Ces expériences ont révélé des opportunités, mais aussi des risques et des effets secondaires. Ces derniers se feront aussi ressentir durant cette nouvelle année scolaire et auront des répercussions auxquelles il faudra être attentifs. A l'occasion de cette rentrée, le SER et LCH soulignent donc les points importants et les étapes clés qui occuperont de manière exceptionnelle les écoles et leur personnel ces prochains mois.

Apprendre de l'enseignement à distance en situation d'urgence

L'interdiction de l'enseignement en présentiel, annoncée le 13 mars 2020, en ne laissant aucun délai et le passage à la continuité pédagogique ou à l'enseignement à distance ont clairement montré l'importance de l'école pour nos enfants et nos jeunes en tant que lieu d'apprentissage social. Bien que l'enseignement à distance, y compris non numérique, ait été bien organisé et ait fonctionné sans problème dans la plupart des établissements, les contacts sociaux et la communication individuelle ont fait défaut tant pour les enseignant-es que pour les élèves. La plupart des élèves ont bien fait face à l'urgence de la situation, mais il y a aussi eu des enfants et des jeunes avec lesquels, l'école n'a pas pu maintenir des liens satisfaisants. Le fossé entre les élèves qui pouvaient être soutenus à la maison par leurs parents et ceux qui ne recevaient que peu ou pas de soutien s'est creusé et a rendu, encore plus apparentes, les inégalités existantes.

Au cours de la nouvelle année scolaire, nous devons donc continuer à accorder une attention particulière aux élèves qui ont développé des lacunes d'apprentissage ou même des problèmes psychologiques pendant le confinement. **Les ressources supplémentaires nécessaires doivent donc être disponibles durant toute l'année scolaire.**

Il est maintenant important de tirer les bonnes leçons et conclusions de la crise de la Covid-19 et de son impact sur l'école. Les enseignant·es continueront à s'efforcer de soutenir leurs élèves de la meilleure façon possible, mais **les autorités doivent s'assurer d'octroyer les ressources financières et humaines indispensables à tous les niveaux.**

Implication des personnes directement concernées

Même si cette nouvelle année scolaire commence, en principe, comme une année normale, les écoles doivent être préparées à toute nouvelle fermeture. La communication entre les autorités, les directions, les enseignant·es et les parents joue ici un rôle crucial. Les expériences faites lors de la situation de crise de ce printemps doivent être prises en compte. **Pour faire face à de nouvelles crises, le SER et la LCH considèrent donc qu'il est très important qu'à l'avenir les associations concernées soient impliquées dans le processus de décision de l'OFSP, et que leurs recommandations et leurs expériences pratiques soient écoutées et prises en compte. Le SER et LCH appellent donc les cantons membres de la CDIP à se coordonner de manière plus précise.**

La santé avant tout

L'importance de la protection de la santé du personnel scolaire et des élèves par l'employeur est également devenue évidente. De nombreux efforts sont encore nécessaires, tant en ce qui concerne les facteurs environnementaux liés au lieu de travail (qualité de l'air, bruit, réverbération, éclairage et états des locaux) qu'en ce qui concerne les mesures d'hygiène et de protection « COVID-19 » toujours en vigueur, avec des lignes directrices scientifiquement soutenues et coordonnées au niveau national.

En ce sens, il est évident que les établissements scolaires ont besoin d'une gestion de la santé au travail. Le SER et LCH l'ont déjà demandé, mais il faut maintenant que des formations complémentaires de responsable de la protection de la santé dans les écoles soient proposées et mises sur pied pour la rentrée scolaire 2021/2022. En règle générale, les cantons sont responsables des conditions de travail qui concernent la santé. Les autorités locales et la direction de l'école, en tant que supérieurs directs et responsables, sont concernées par le fonctionnement de l'école ainsi que par les infrastructures et la prévention des accidents. **Elles doivent donc aussi s'engager en faveur de la mise en place de responsables de la protection de la santé.**

Le maintien des enseignant·es dans de bonnes conditions de santé physique et psychique est un facteur de soutien essentiel pour notre école. Une attention particulière doit lui être accordée afin que le nombre d'enseignant·es qui tourne le dos à la profession diminue drastiquement !

Annexe 1 : « Conditions cadre influençant la santé des enseignants » (31 août 2017)

Prévention des mesures de démantèlement

Le SER et LCH sont conscients que les événements et répercussions de la COVID-19 ont également provoqué une crise économique avec tous ses effets directs et indirects. Néanmoins, l'école ne doit pas être affaiblie par des mesures visant à réduire les budgets du secteur de la formation. Au contraire, les points faibles que la fermeture des écoles a révélés doivent maintenant être pris en compte afin que les enfants et les jeunes puissent poursuivre leur éducation sans désavantages et avec les meilleures chances de succès. En outre, **les responsables politiques et les autorités scolaires devraient tirer les leçons de cette crise et veiller à ce que toutes les écoles soient encore mieux équipées pour faire face à l'avenir aux futures situations d'urgence ou de crises.**

Technologies numériques

La continuité pédagogique et l'enseignement à distance de ce printemps a clairement prouvé que les enseignant·es ne peuvent pas être remplacé·es par les technologies numériques. Mais cela nous a aussi montré à quel point les équipements informatiques peuvent être utiles pour maintenir l'enseignement.

Il est maintenant important que dans divers domaines – tels que l'équipement des enseignant·es et des élèves ou encore l'utilisation des plates-formes – des évaluations appropriées soient également effectuées au niveau national. Leurs résultats devraient déboucher sur des mesures concrètes visant à améliorer rapidement l'emploi des ressources numériques. Un équipement informatique moderne, fonctionnel et accessible à toutes et à tous est essentiel dans le monde d'aujourd'hui. Toutefois, pour que la technologie soit utilisée efficacement dans les écoles, **un soutien technique et pédagogique suffisant et une formation continue appropriée sont nécessaires.**

Ce printemps, il a été constaté que de nombreux élèves ont un équipement informatique insuffisant ou alors n'en ont pas. De même, la majorité des enseignant·es ont eu recours à

leur propre matériel. Cela a aussi été le cas dans d'autres professions. **Le SER et LCH demandent donc que les autorités équipent à terme les élèves et les enseignant·es avec le matériel nécessaire. De même, LCH et le SER souhaitent qu'une prime soit octroyée à tous les enseignant·es qui ont dû utiliser leur matériel privé lors de cette période comme pour toutes et tous les employé·es en télétravail en Suisse.**

Annexe 2 : « L'école dans un monde numérique » (12 septembre 2018)

Pénurie de personnel dans les écoles

La question de la relève continuera d'occuper les écoles suisses au cours de la nouvelle année scolaire. Depuis des années, les directions de tout le pays signalent que les postes vacants sont souvent difficiles à repourvoir par des enseignant·es diplômé·es ou suffisamment formé·es, en particulier au cycle 1 et au cycle 3. Le même problème se pose localement pour les enseignant·es de français en Suisse alémanique, les enseignant·es d'allemand en Suisse romande et les enseignant·es spécialisé·es. La recherche d'enseignant·es pour assumer le rôle de maîtres/titulaires de classe s'avère également de plus en plus difficile. La situation va encore s'aggraver dans les années à venir en raison de la vague de départs à la retraite de la génération du baby-boom et de l'augmentation régulière du nombre d'élèves. Il appartient aux responsables politiques de prendre les mesures nécessaires pour que cette situation puisse s'améliorer dans les années à venir. **Pour le SER et LCH, le renforcement de l'attractivité de la formation initiale, de l'entrée dans le métier et du statut des enseignant·es doit être une priorité.**

Annexe 3 : « LCH sehr besorgt über Personalmangel an Schulen » (15 juin 2020)

Une promotion et un soutien efficaces

Comme une loupe, la fermeture des écoles et l'enseignement à distance qui y est associée ont eu un effet sur les conditions familiales parfois extrêmement variées de nos élèves. Cette situation extraordinaire a montré une fois de plus que beaucoup d'enfants et de jeunes sont souvent livrés à eux-mêmes à la maison. Cela a eu et a toujours un impact sur leur développement et leur réussite scolaire. Il est nécessaire que des mesures soient prises rapidement au niveau national. **Une bonne offre de travail social dans les écoles, un soutien linguistique précoce et des structures de jour à l'échelle nationale, même dans les zones rurales, doivent maintenant se généraliser en Suisse pour que tous les enfants puissent terminer leur parcours scolaire avec la plus grande égalité des chances possible.**

C'est pourquoi LCH et SER s'engagent depuis des années en faveur d'un soutien précoce et de structures d'accueil de jour ad hoc. Afin de donner une impulsion supplémentaire à ce sujet, la Journée suisse de l'Education 2021 sera consacrée à ces deux thèmes !

Sept revendications encore plus d'actualité

Les sept demandes que LCH et SER ont formulées conjointement à l'occasion de la Journée suisse de l'Education 2019 sont toujours importantes et d'actualité. Elles n'ont perdu leur pertinence ni pendant et ni après cette crise. **Le SER et LCH appellent donc les autorités à les prendre rapidement en compte.**

Annexe 4 : « 7 revendications – 7 chances pour la formation » (6 septembre 2019)

Contacts :

Dagmar Rösler, Zentralpräsidentin LCH, Tél. 044 315 54 54, d.roesler@lch.ch

Franziska Peterhans, Zentralsekretärin LCH, Tél. 044 315 54 54, f.peterhans@lch.ch

Samuel Rohrbach, Président SER, Tél. 079 251 22 42, s.rohrbach@le-ser.ch

Olivier Solioz, Vice-président SER, Tél. 079 286 67 90, presidence@spval.ch